



Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

13^e concours national

d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes

Remise des prix - mardi 28 juin 2011

DOSSIER DE PRESSE

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12

Élodie Flora - 01 55 55 81 49

En partenariat avec



PROMOTION 2011 : 149 LAUREATS

Le jury national de la 13^e édition du concours national s'est réuni mardi 14 juin 2011 sous la présidence de Jacques Lewiner, Directeur du laboratoire d'Electricité Générale de l'ESPCI (Ecole supérieure de Physique et Chimie industrielles de la Ville de Paris), pour examiner les 126 projets « création-développement » présélectionnés par les jurys régionaux.

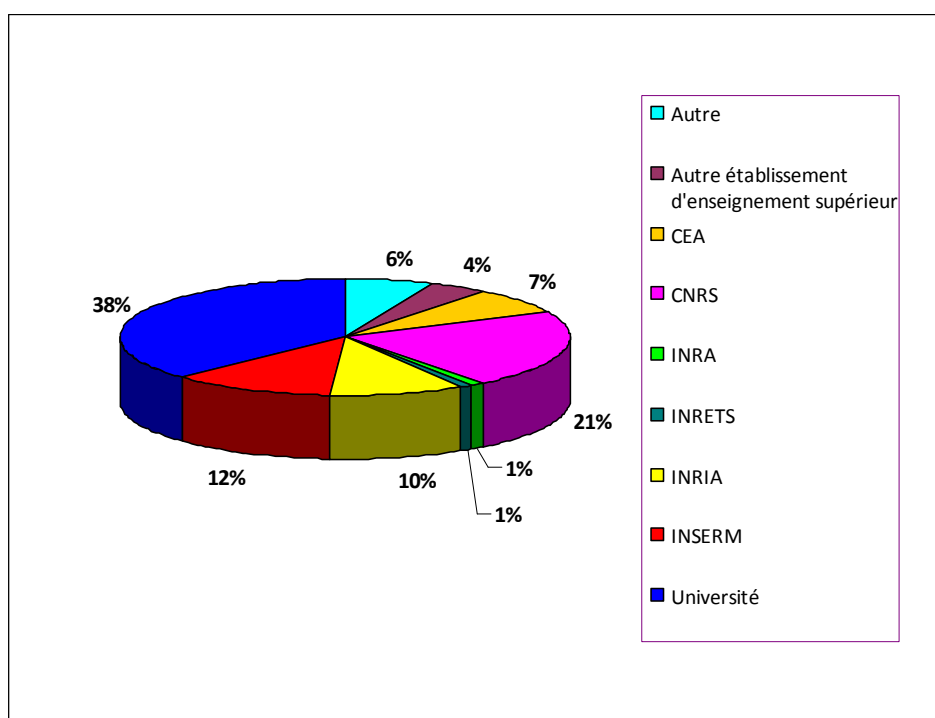
A l'issue de cette réunion, le jury national a choisi de récompenser **67 lauréats « création-développement »** qui recevront, après création de leur entreprise, une subvention d'un montant moyen de 214 224 € pour financer jusqu'à 60 % de leur programme d'innovation.

Les jurys régionaux ont sélectionné **82 lauréats « en émergence »** qui recevront, à titre personnel, une subvention d'un montant moyen de 31 000 € pour financer jusqu'à 70 % des prestations nécessaires à la maturation et à l'établissement de la preuve du concept de leur projet.

LA CREATION D'ENTREPRISE INNOVANTE, UN MOYEN PRIVILEGIE POUR TRANSFORMER LA RECHERCHE EN INNOVATION

La place de la recherche publique augmente en 2011 avec 63 % des projets lauréats du concours qui mettent en œuvre des résultats de la recherche publique, la création d'entreprises innovantes demeure une voie appréciée des chercheurs pour transformer les résultats de leur recherche en valeur économique.

Répartition par organisme de recherche et par établissement d'enseignement supérieur des projets issus de la recherche publique

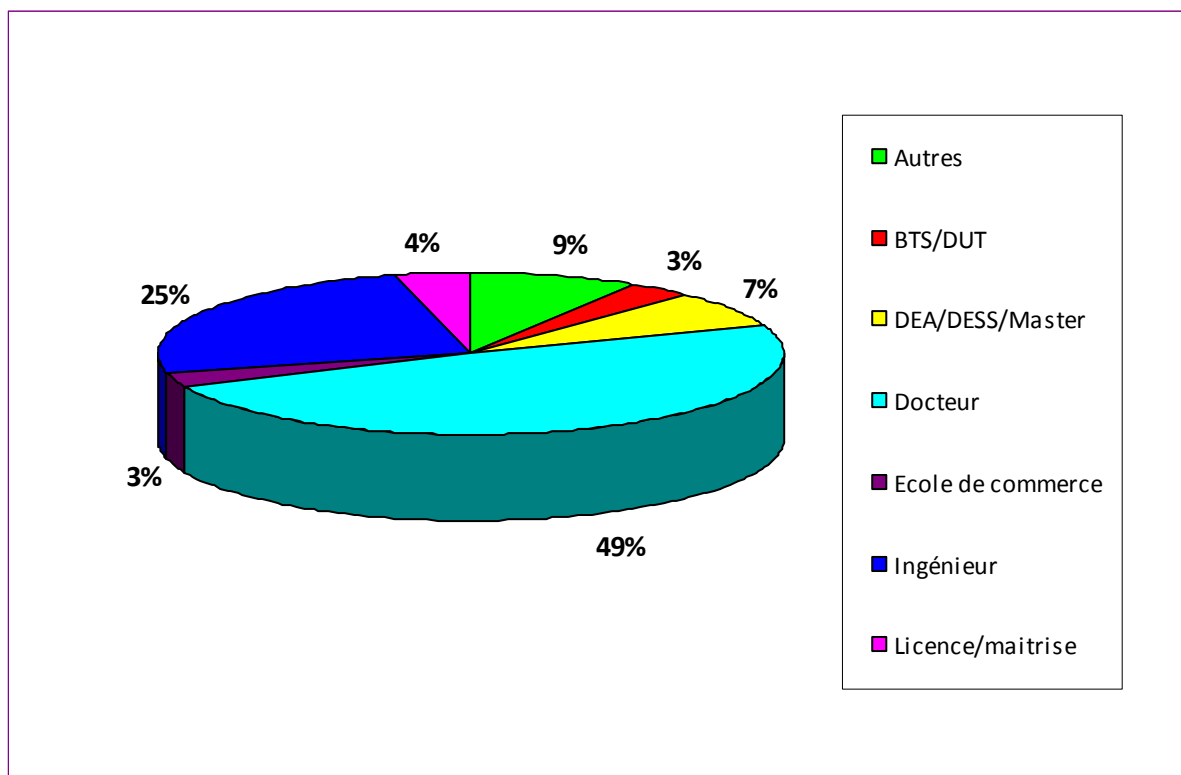


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UN NIVEAU DE FORMATION ELEVE

Près de 50 % d'entre eux sont titulaires d'un **doctorat** et 25 % détiennent un diplôme d'**ingénieur**.

Niveau de formation des lauréats 2011

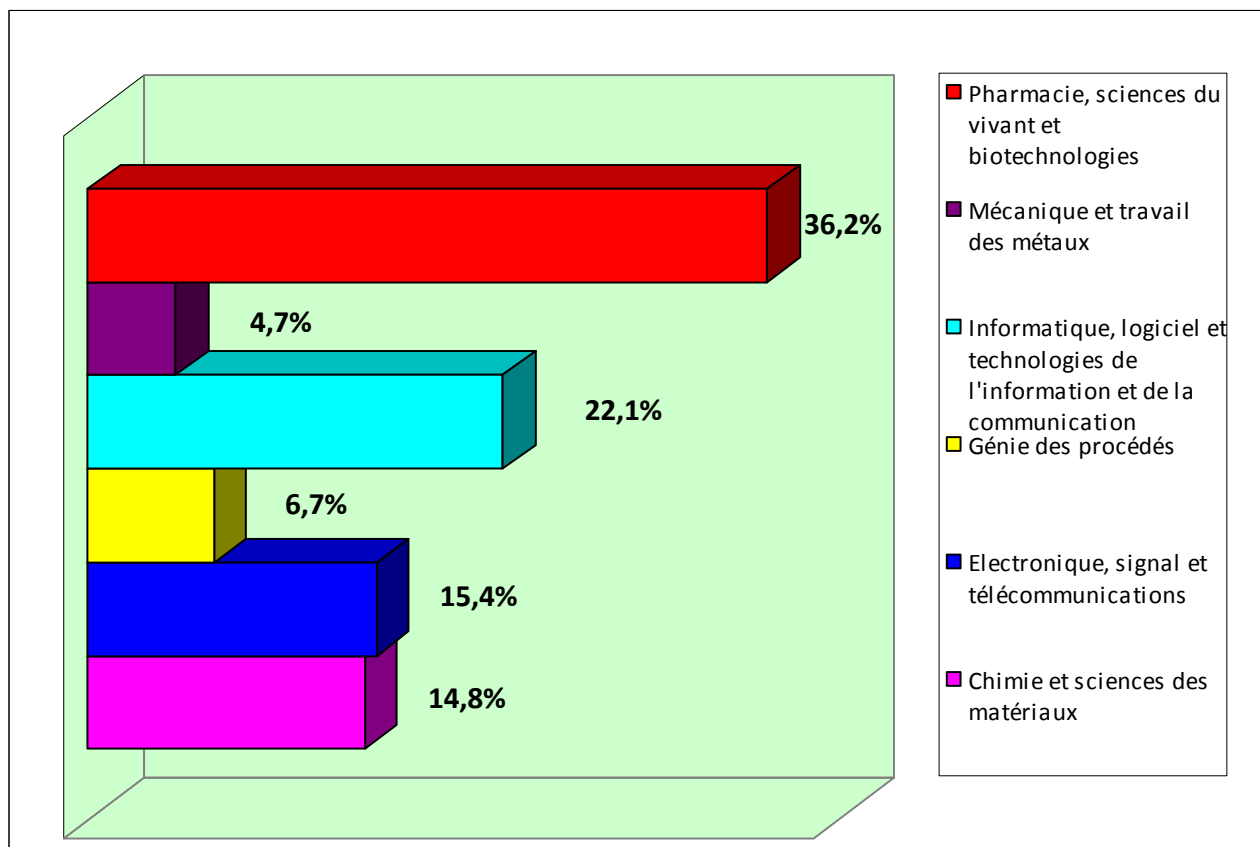


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

LES DOMAINES TECHNOLOGIQUES DES PROJETS LAUREATS : LES TENDANCES 2011

- Forte progression des projets du secteur « Chimie et sciences des matériaux » dont la part des projets lauréats passe de 6,3 % en 2010 à 14,8 %
- Diminution notable des projets « Informatique, logiciel et TIC » : de 30 % en 2010 à 22 % en 2011
- Le secteur « pharmacie, sciences du vivant et biotechnologies » maintient son avance en représentant à lui seul 36,2 % des lauréats

Répartition des projets lauréats 2011 par domaine technologique



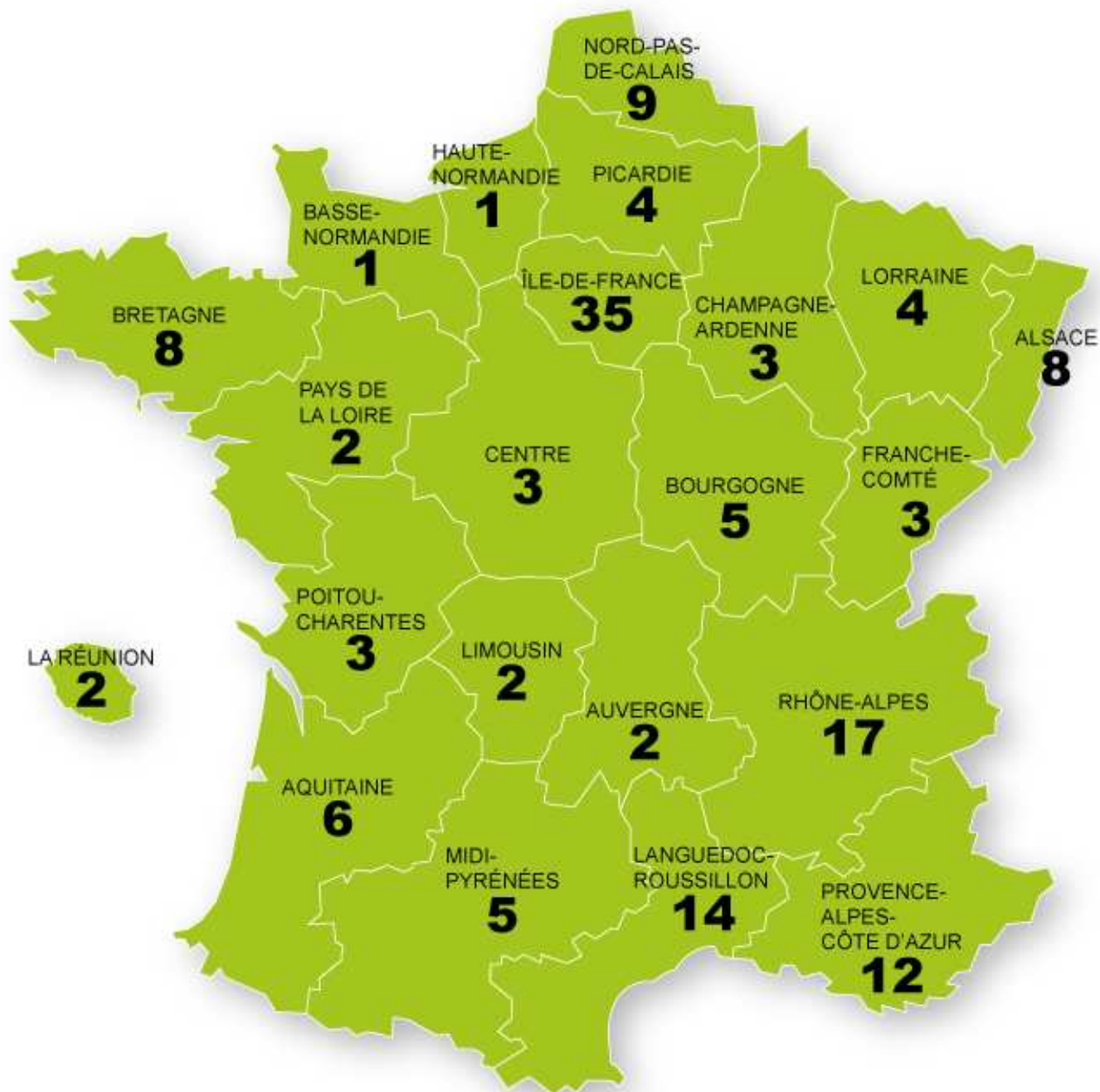
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

UNE BONNE SYNERGIE ENTRE LES INCUBATEURS ET LE CONCOURS

- 65 % des projets lauréats sont (ou ont été) hébergés et accompagnés par un incubateur public.
- La dimension environnementale est présente dans 40% des projets lauréats.

CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

149 LAURÉATS ISSUS DE 22 RÉGIONS



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - JUIN 2011